

**DS Smith annonce avoir conclu un accord avec le groupe Carlyle afin d'acquérir la participation directement et indirectement détenue par ce dernier dans Otor**

Paris, le 13 juillet 2010

DS Smith Plc (« DS Smith ») et le groupe Carlyle (« Carlyle ») annoncent qu'à la suite de l'ouverture le 7 juillet 2010 de négociations exclusives portant sur l'acquisition par DS Smith du contrôle de la société Otor SA (« Otor » ou la « Société »), participation du groupe Carlyle, un accord définitif a été conclu ce jour en vue de la réalisation de cette opération. L'acquisition est soumise, en particulier, à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de DS Smith et à l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités de concurrence compétentes. Celle-ci impliquera comme annoncé la vente, directe et indirecte, à DS Smith de 94.75% des actions d'Otor, contrôlées par Carlyle, ainsi que celle des titres détenus par le management. Elle permettra à DS Smith de contrôler ainsi plus de 95.00% du capital et droits de vote de la Société. Le prix par action Otor offert par DS Smith est de 8,97 euros<sup>1</sup>.

A l'issue de la réalisation de l'opération, DS Smith a l'intention de déposer une offre publique d'achat obligatoire portant sur l'intégralité des titres d'Otor restant alors détenus par le public, conformément aux dispositions réglementaires applicables. Cette offre sera mise en œuvre sous la forme d'une offre publique simplifiée suivie d'un retrait obligatoire (l'« Offre »). Il est prévu que cette opération, en ce compris l'Offre, soit réalisée au cours du quatrième trimestre de l'année 2010.

A propos de DS Smith

DS Smith est un groupe international coté sur le London Stock Exchange; sa capitalisation boursière est de 577 millions de livres sterling (à la clôture des marchés le 12 juillet 2010) et ses revenus de 2,1 milliards de livres sterling. DS Smith emploie plus de 10 500 personnes dans 16 pays.

A propos de Carlyle

The Carlyle Group est un des plus grands gestionnaires d'actifs alternatifs au monde avec \$90,5 milliards sous gestion, dont l'activité principale est la gestion de fonds LBO. The Carlyle Group est présent sur les cinq continents au travers d'un réseau de 27 bureaux. Il emploie plus de 400 professionnels de l'investissement. Présent en Europe depuis 1997 au travers de cinq bureaux, Carlyle a démontré son savoir faire dans le suivi et le développement d'entreprises européennes. Pour plus d'informations : [www.carlyle.com](http://www.carlyle.com).

A propos de Otor

Otor est un Groupe industriel spécialisé dans la fabrication d'emballages en carton ondulé recyclé destinés principalement au transport et à la vente de produits alimentaires. Il réalise un chiffre d'affaires de 315,1 millions d'euros avec un effectif de 1 560 personnes réparti sur 15 sites implantés en France. Les 6 cartonneries du Groupe produisent 1,7 milliard d'emballages par an, soit l'équivalent de 750 millions de m<sup>2</sup> de carton ondulé. Intégré en amont et en aval de la production de carton, Otor possède également des papeteries et un site spécifique à la construction de machines d'emballage et de conditionnement. Sa zone de livraison couvre

---

<sup>1</sup> Soit l'équivalent de 198.845.094,24 euros pour l'intégralité des 22.167.792 actions Otor existantes.

l'ensemble du territoire national ainsi que les pays européens limitrophes. Au-delà de ces frontières, Otor est présent sur tous les continents via son réseau de partenaires licenciés qui utilisent les produits brevetés (emballages et machines), ainsi que le savoir-faire technologique Otor pour développer leur propre marché. Précurseur dans de nombreux domaines et reconnu dans son secteur comme acteur majeur en matière d'innovations, Otor s'inscrit comme une société dynamique à la pointe de la technologie. Otor est coté sur NYSE Alternext Paris. Pour plus d'informations : [www.otor.com](http://www.otor.com).

Allen & Overy LLP, par le biais de ses bureaux de Paris et Londres, conseillait DS Smith. Darrois Villey Maillot Brochier conseillait Carlyle. JP Morgan Cazenove agissait en qualité de conseil financier de DS Smith.